

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centr-Val de Loire  
23 avenue de la Libération  
45000 Orléans  
02 38 24 34 21  
[centrvalde Loire@fondation-patrimoine.org](mailto:centrvalde Loire@fondation-patrimoine.org)

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    

votre logo

### ASSOCIATION DES ANCIENS ET AMIS DE LA TRACTION VAPEUR CENTRE-VAL DE LOIRE

4 tunnel des Champs Bouchaud - Rampe Nord  
45400 Fleury-les-Aubrais  
06 70 61 53 72  
[mail@141r840.com](mailto:mail@141r840.com)



Document imprimé avec le concours de  
Crédit Agricole Centre-Loire



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

la Voiture de voyageurs  
DEV A4B5 n°4654

(Loiret)



Retrouvez tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © AAATV Centre-Val de Loire - Ne pas jeter sur la voie publique

## Participez à la préservation d'une voiture de voyageurs de 1961 afin qu'elle puisse continuer à circuler pour des voyages historiques

### ◆◆ Faire circuler une rame historique

Votre soutien est indispensable pour sauvegarder cette voiture de voyageurs, construite en 1961 et faisant partie du matériel ferroviaire de l'AAATV Centre-Val de Loire (grâce à une convention avec SNCF mobilités). Unique dans notre région, ce patrimoine s'inscrit pleinement dans l'histoire cheminote de la ville de Fleury-les-Aubrais.

Aujourd'hui, cette voiture de voyageurs ne peut plus circuler car ses bogies nécessitent un contrôle approfondi et une révision générale. Un bogie est un chariot situé sous un véhicule ferroviaire, sur lequel sont fixés les essieux (et donc les roues). Il est mobile par rapport au châssis du véhicule et destiné à s'orienter convenablement dans les courbes. Sans la révision de ces éléments (et la réparation des pièces dégradées), cette voiture n'aurait pas le droit de circuler sur le réseau ferroviaire. Il s'agit d'une opération particulièrement onéreuse car elle ne peut être réalisée que par du personnel qualifié et nécessite des moyens techniques importants.

Grâce à vos dons et à votre générosité, l'association pourra réaliser les travaux nécessaires sur les bogies et réintégrer cette voiture dans sa rame de voyageurs pour des circulations à buts touristiques et historiques.

### ◆◆ Une voiture représentative des années 60

Construite en 1961, cette voiture DEV Acier Ordinaire A4c4B5c5 n°4654 est une voiture mixte 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> classe à compartiments et couloir latéral dont les places assises peuvent être converties en couchettes. Elle fait partie d'un vaste programme de construction de voitures voyageurs destiné à reconstituer et unifier le parc ferroviaire français qui avait été durement éprouvé durant la Seconde Guerre Mondiale. Ces voitures ont été conçues

par la Direction des Études de Voitures (DEV) de la SNCF avec pour objectif d'améliorer le confort, la sécurité et la vitesse des trains (140 puis 160 km/h).

Son aménagement intérieur permet aussi bien le voyage en place assise qu'en couchette pour les trains de nuit. On retrouve en 2<sup>e</sup> classe les baquettes en skaï orange typiques des intérieurs des trains des années 1970.

### ◆◆ Une association constituée de passionnés

L'Amicale des Anciens et Amis de la Traction à Vapeur (AAATV), section Centre Val de Loire cherche à faire revivre l'ambiance des trains d'antan à travers la préservation de matériels ferroviaires sous une forme vivante.

Depuis les années 2000, ses bénévoles ont rénové dans les anciens ateliers SNCF de Fleury-les-Aubrais une rame de voitures voyageurs pour constituer un authentique train des années 1950 à 1970. Il est régulièrement mis en circulation, de façon occasionnelle, sur les rails de la Région Centre-Val de Loire et des régions limitrophes pour des voyages touristiques, des événements populaires ou des tournages de film (Michou d'Auber en 2005, Le Temps d'Aimer en 2022).

Ce projet s'inscrit donc dans la continuité des autres collectes initiées par l'association en partenariat avec la Fondation du patrimoine pour financer les grosses opérations de maintenance sur le matériel roulant historique dont elle est dépositaire.

<b>Montant des travaux</b>	<b>16 429 € HT</b>
<b>Objectif de collecte</b>	<b>16 000 €</b>
<b>Début des travaux</b>	<b>Fin d'année 2022</b>

© AAATV CVL



## Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la Voiture de voyageurs n°4654

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/80141](http://www.fondation-patrimoine.org/80141)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, DR Centre-Val de Loire, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine - Voiture voyageurs 4654**

**Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €**

Autres montants suggérés  80 €  150 €  250 €  500 €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre